



Nouvel aménagement paysager de la maison médicale, créé par le service technique

LE MOT DU MAIRE

Le 11 avril, le Conseil Municipal a adopté le budget pour 2022. En fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 309 156 €. Les principales recettes sont les impôts locaux pour 766 000 € et les dotations, subventions et participations pour 382 000 €. Comme depuis 2016, les taux d'imposition communaux sur le foncier bâti et non bâti ne bougent pas. Les principales dépenses sont les charges de personnel pour 662 000 € (17 agents à rémunérer) et les charges à caractère général pour 344 000 €. En investissement, le budget s'équilibre à 1 666 078 €. Du côté des dépenses, 493 000 € sont prévus pour la rénovation et une petite extension de l'école et 100 000 € serviront à réaménager l'intérieur de la mairie. Un programme de voirie de 265 000 €

est également projeté, comportant 95 000 € pour la route du Quinquis, 90 000 € pour la réparation du pont du Quinquis et 67 000 € pour des aménagements de sécurité tout le long de la RD 88a. Le budget comporte aussi 167 000 € pour des travaux terminés restant à payer, ainsi que 201 000 € pour les fouilles archéologiques et les études du futur lotissement des Terres Blanches. Il faut enfin ajouter 118 000 € pour les annuités des emprunts en cours, 50 000 € pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation du gymnase et 172 000 € pour une multitude d'acquisitions et de petits travaux divers. Tout ne sera pas achevé cette année, mais il faut prévoir les sommes dès l'engagement des dépenses. Les recettes seront assurées par le report et l'excédent de fonctionnement 2021 pour 276 000 €, des sub-

ventions, participations et remboursements variés pour 217 000 €, le virement prévisionnel de la section de fonctionnement pour 139 000 €, des recettes diverses pour 34 000 € et un nouvel emprunt de 1 000 000 €. Ce gros emprunt sur 20 ans est envisageable du fait de l'extinction d'emprunts précédents. Il vise à financer l'ensemble des dépenses du mandat, en complément des subventions que la commune sollicitera auprès de l'État, de la Région, du Département et de Lannion-Trégor Communauté.



Sylvain CAMUS

VIE SOCIALE

Conseillère numérique

Juliette DE LIEGE nouvelle conseillère numérique est désormais présente sur la commune. Elle intervient dans le cadre du dispositif « Conseiller numérique France Services ». Elle pourra par exemple expliquer aux Ploulec'hois(es) comment communiquer avec ses proches, prendre un rendez-vous médical, déclarer ses impôts ou encore faire les choix d'orientation pour ses enfants. Lors d'un rendez-vous individualisé, elle pourra vous guider pour toute démarche administrative liée au numérique ou dans la prise en main d'un équipement (tablette, smartphone, ordinateur portable).

Permanence chaque jeudi matin de 8h30 à 12h à partir du 12 mai jusqu'au jeudi 30 juin inclus dans la salle Maurice Gautier (ancien presbytère). Séance supplémentaire le lundi 27 juin de 13h30 à 17h. Gratuit / Accessible à tous / réservation d'un créneau possible en appelant le 02 96 46 11 71

Logement d'urgence

La commune a déjà été confrontée au relogement de personnes dans l'urgence. Ne pouvant apporter son aide aux Ploulec'hois, pour traverser ces moments difficiles, la municipalité a décidé, lors de la rénovation de l'ancien presbytère, de créer un logement d'urgence temporaire. Ce logement est à destination des personnes se retrouvant confrontées à des sinistres tels que dégâts des eaux, incendies, catastrophes naturelles mais aussi, violences familiales ou autres détresses... Il pourra accueillir jusqu'à quatre personnes, avec deux chambres, une salle de bain et toilette à l'étage et une pièce à vivre avec une cuisine équipée au rez-de-chaussée. Il vise à privilégier un hébergement de qualité plutôt qu'un recours à l'hôtel, tout en renforçant l'accompagnement des personnes.

La salle Maurice Gautier est avant tout une salle de réunion mais lorsqu'elle sera utilisée pour le logement d'urgence elle ne sera plus accessible pour les réunions.

BIBLIOTHEQUE

Rendez-vous le mardi, de 16h30 à 18h30, le mercredi, de 15h30 à 16h30, le samedi, de 10h30 à 12h, tout au long de l'année (sauf les jours fériés), y compris pendant les vacances scolaires. L'inscription est gratuite. La bibliothèque, c'est un grand choix d'albums et de lectures pour les enfants, un large éventail de romans (terroir, policiers), des livres d'histoire, des ouvrages récents, des classiques, un petit rayon de jeux de société, sans oublier le kamishibai, avec son présentoir (butai). La collection s'enrichit régulièrement, au fil des achats, grâce au budget alloué par la commune et des prêts de la Bibliothèque des Côtes-d'Armor, qui fournit aussi une sélection de CD et de DVD. Afin de faire respirer les rayonnages, nous sortons régulièrement des ouvrages et les proposons en don sur place à la bibliothèque ou dans une boîte à livres : celle située à l'entrée de l'ancienne salle des fêtes, où est installée l'association de modélisme, ou celle située à l'entrée de la maison médicale. Il ne reste plus qu'à vous servir (vous pouvez ensuite les garder ou les replacer dans les boîtes à livres). Portes ouvertes lors de la kermesse de l'école, le dimanche 19 juin. En 2022, la bibliothèque s'est inscrite au prix Louis Guilloux, un prix littéraire organisé par le département des Côtes-d'Armor et qui distingue, chaque année, un auteur francophone parmi une sélection de dix livres de la rentrée littéraire de l'hiver :

- Jeannette et le crocodile
- Amour extérieur nuit
- Sauvages
- De notre monde emporté
- Fuir l'Eden
- L'autre moitié du monde
- Une sortie honorable
- Les culs-reptiles
- Terres Voraces
- Les méduses n'ont pas d'oreilles

Un petit groupe de bénévoles se relaie pour assurer les permanences. Si vous avez un peu de temps disponible, nous serions ravis d'avoir du renfort. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous adresser un courriel à l'adresse : bibliotheque@ploulech.fr

COMMERCES

Marché du mardi

Nouveau : le marché de Ploulec'h accueille de la cuisine exotique.

Les amateurs de gastronomie exotique seront comblés par la cuisine de Chanakan et Alain et qui proposent de vous faire découvrir des recettes traditionnelles Thaïlandaises.

Brochettes de porc et de poulet avec sauce, nems, crevettes parfumées, légumes, nouilles de riz et différents plats cuisinés thaï à emporter vous attendent.

Retrouvez également vos commerçants habituels tous les mardis de 16h à 19h sur la place de la mairie.



OHANA SPA

Vous rêvez d'un cadre original, chaleureux et relaxant pour vous détendre et prendre enfin soin de vous ?

Ne cherchez pas plus loin, OHANA vient d'ouvrir à Ploulec'h !

Vous pourrez y découvrir un espace ongles mains et pieds, maquillage, deux cabines simples, une cabine duo, un sauna, hammam, un jacuzzi extérieur avec une tisanderie.

Angélique Champion et son équipe, composée de Sandrine Mesmeur et Céline Rannou vous accueillent :

- le lundi de 14h à 19h
- du mardi au jeudi 9h30 à 19h
- le vendredi 9h30 à 21h
- le samedi 9h30 à 18h.

ZA de Bel Air près d'Atipiik.

Pour plus d'informations :

www.ohana-spa.com



VIE DES ASSOS

Modélisme

Rencontre avec Jean-Pierre Goaderoch, président du club de modélisme.

Jean-Pierre, un véritable passionné de modélisme travaillait seul, lorsque voici 24 ans, lors d'un salon de modélisme à Lannion, il rencontre Lionel Ayrault (un voisin du Yaudet) et décident ensemble de fonder une association à Ploulec'h.

Depuis quand Jean-Pierre êtes-vous à la tête du club ?

Je suis président depuis 4 ans. Le premier président était Lionel Ayrault, j'étais le trésorier et Michel Alexandre le secrétaire. Actuellement nous sommes 35 adhérents et nous aimerions avoir d'autres passionnés à nous rejoindre. Nous acceptons les personnes à partir de 12 ans ».

Quels sont les objectifs de votre association ?

Notre principal objectif est de faire du travail en commun mais aussi en individuel. Actuellement nous travaillons à reproduire la gare de Lannion en 1930, travail en commun bien entendu.

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Tout d'abord, le salon du modélisme en 2023 dans la salle omnisport, à cette occasion nous fêterons les 25 ans du club. Le plus important actuellement pour nous, c'est l'installation d'un musée, que nous pouvons désormais envisager suite à notre déménagement de la route de Kerissy, dans la salle de Kroas Hent (ancienne salle des fêtes).

Que diriez-vous à un jeune ou moins jeune voulant venir vous rejoindre dans ce club ?

Être dans ce club ou en général dans un club de modélisme : c'est faire de nouvelles rencontres avec d'autres passionnés, partager ses connaissances. De toucher à tout comme la construction du décor, voie, les différents circuits électriques. Pouvoir bénéficier de conseil dans l'achat, l'entretien de son matériel ou tout simplement avoir de bons conseils pour débiter dans le monde du modélisme.

Contact : 02 96 46 50 80 - 06 10 35 14 62, mercredis et samedis de 14h à 17h à la salle Kroas Hent.

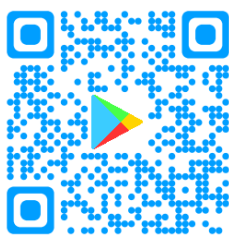
COMMUNICATION

Panneau Pocket

Depuis quelques semaines déjà la commune de Ploulec'h a décidé d'utiliser un nouveau canal de communication avec les habitants : Panneau Pocket.

Une application simple et facile d'utilisation qui permet aux Ploulec'hois(es) de recevoir en temps réel des alertes sur leur smartphone ou tablette. Les notifications sont courtes et concises et apportent une information rapide aux usagers. Les alertes peuvent être des travaux sur la voirie, des changements d'horaires ou encore des alertes météorologiques.

L'application est gratuite et se télécharge via votre store habituel. Vous avez également la possibilité de consulter les panneaux sur ordinateur en renseignant les informations demandées sur le site web.



RENCONTRE

avec Armelle LE GALL

Conseillère municipale déléguée à la culture et au sport



Je suis native de Trébeurden. Ma famille s'est installée à Ploulec'h l'été 1980 et mes enfants ont fréquenté l'école de Ploulec'h. Je suis retraitée, ma carrière s'est déroulée au centre hospitalier de Lannion.

Une rencontre avec Sylvain, la difficulté de monter une liste et une réunion publique m'ont décidé à m'engager.

C'est suite à une étude faite par la municipalité précédente que j'ai entamé les démarches pour la rénovation du retable de la chapelle du Yaudet, un dossier complexe et long. Je participe également à différents groupes de travail que ce soit au niveau de la commune ou de Lannion Trégor Communauté.

D'autres activités viennent se greffer au mandat de conseillère municipale. Participer à la vie de la commune est très intéressant et enrichissant.

AGENDA

JUIN

12 : 1^{er} tour de l'élection législative
17 : Représentation de théâtre *au Patio*
19 : 2^{ème} tour de l'élection législative
19 : Kermesse de l'école
24 : Présentation de la vie de Flanhec par Jean EVEN au Patio
25 et 26 : Journées nationales des moulins, visites gratuites et commentées par l'ASPP

JUILLET

1,2 et 3 : Summer Swing Break *au Patio* par Trégor swing
9 : Festiriboulezic par Ploulec'h Loisirs
15 : Début de l'exposition à la chapelle du Yaudet pour le circuit des chapelles

AOUT

10 : Concours de boules par Awel Mor
21 : Fête du «moulin s'anime» par l'ASPP

SEPTEMBRE

2 : Forum des associations *au Patio*
18 : Vide grenier sur le parking du gymnase par l'Amicale des Employés Communaux

OCTOBRE

1 : Soirée années 80/90 *au Patio* par Ploulec'h Loisirs
15 : Match d'improvisation *au Patio*
16 : Bal par Awel Mor au patio



Frelons asiatiques

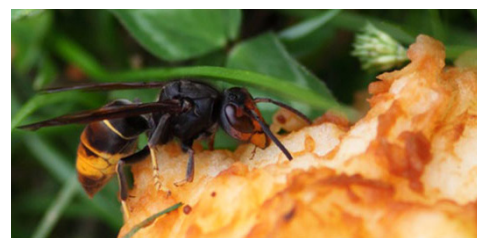
La stratégie d'action proposée est orientée vers la destruction des nids repérés sur le terrain.

Comment procéder ?

Contactez directement le secrétariat de la mairie. Un agent des services techniques se chargera de constater sur place et d'authentifier les nids de frelons asiatiques, vérifier la présence d'une activité dans le nid. Vous pourrez ensuite contacter une entreprise agréée pour la destruction.

La commune règlera l'intervention en premier lieu. Elle vous facturera ensuite le reste à charge.

En fin d'année, la commune adressera un bilan des interventions à LTC et bénéficiera d'un fonds de concours pour les destructions de nids actifs réalisées.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Manoé AUGEL RIOU le 27/03

MARIAGES

- Fanny TREDAN et Mikaël BOUDOUIN le 07/05
- Justine MOISAN et Alexandre SEGURA le 14/05
- Elise LISSILLOUR et Julien NICOLAS le 28/05
- Nathalie CHIRON et Bruno CAPITAINE le 28/05

DÉCÈS

- Patricia CHAUVELIN épouse MARION le 04/02
- René MARRE le 04/02
- Isabelle MANCEAU le 02/05
- Marie-José FERRER le 05/05

N°5 Juin 2022-

Bulletin d'Information de Ploulec'h

Directeur de publication : Sylvain Camus

Mise en page et rédaction : Cécile GUILLOU

Impressions : Publitrégor

Ont participé à ce numéro : les membres de la commission communication, le club de modélisme, Angélique CAMPION, les bénévoles de la bibliothèque, Armelle Le Gall

Crédits Photos : Mairie de Ploulec'h, OHANA SPA, LTC

INFOS PRATIQUES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 27/11/2017 fixe les mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et réglemente l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor.

« Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussailllements et d'autres pratiques similaires. »

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et du paysage.